

Radioprotection dans le secteur médical

Conseiller en radioprotection - Vérifications de radioprotection - Physique médicale - Formation en radioprotection

Optimisez l'organisation de la radioprotection au sein de votre établissement

Vos enjeux

La réglementation en matière de radioprotection concerne à la fois les travailleurs, le public, les patients et l'environnement.

La maîtrise de ce risque participe à la qualité de vos actes d'imagerie, à la satisfaction de vos patients et permet de bâtir une relation de confiance avec les autorités.

La profusion d'acteurs* a rendu votre organisation de la radioprotection complexe et coûteuse.

Apave, en partenariat avec la société Esprimed, vous propose de simplifier et d'optimiser cette organisation au travers de l'offre la plus complète du marché.

Qui est concerné

Tous les cabinets de radiologie et établissements de santé disposant de sources de rayonnements ionisants.

* CRP interne(s), CRP externe(s), organisme de contrôle de qualité externe, organisme accrédité en RP, organisme agréé en RP, société de radiophysique médicale, société de contrôle de qualité interne, organismes de formation, etc.

Exigences réglementaires et contractuelles :

- Mettre en place un système de gestion de la qualité.
- Évaluer les risques d'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants.
- Gérer le régime administratif de son activité nucléaire : déclaration, enregistrement ou autorisation ASN.
- Désigner un Conseiller en Radioprotection (CRP).
- Mettre en œuvre les contrôles et vérifications réglementaires et en exploiter les résultats.
- Former ses salariés : radioprotection des travailleurs et des patients/ou des Conseillers en Radioprotection internes (PCR).
- Faire réaliser les contrôles de qualité de vos installations.
- Rédiger un Plan d'organisation de la Physique Médicale (POPM) et faire appel à une Personne Spécialisée en Radiophysique Médicale si nécessaire (PSRPM).



L'offre Apave

Radioprotection dans le secteur médical

Accompagnement pour définir la meilleure organisation de gestion du risque d'exposition aux rayonnements ionisants.

- Prestations pouvant être réalisées en interne ou confiées à un partenaire externe :
 - conseiller en RP (inclut de nombreuses vérifications « internes » de radioprotection),
 - prestations de Physique médicale,
 - contrôle de Qualité interne.
- Prestations devant être réalisées par un organisme extérieur :
 - vérifications initiales de radioprotection par un organisme accrédité (code du travail),
 - vérifications de radioprotection par un organisme agréé (code de la santé publique - en cas de production de déchets radioactifs).
 - contrôles de qualité externes.

Nos atouts

- + Guichet d'entrée unique : un seul interlocuteur pour vous accompagner pour l'ensemble de vos risques.
- + Optimisation des temps d'immobilisation de vos installations.
- + Partenaires français de référence en matière de radioprotection médicale.
- + Réactivité de nos intervenants.
- + Proximité géographique de nos agences territoriales.
- + Possibilités de prestations complémentaires ou connexes : gestion des autres risques, vérifications des installations électriques, etc.

Réalisez votre auto-diagnostic radioprotection



Contribution du partenariat Apave / Esprimed dans cette organisation.

Thèmes	Prestations
Radioprotection des travailleur, du public et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation des risques.• Évaluation individuelle des expositions.• Classement des travailleurs.• Suivi dosimétrique.• Définition des mesures de protection et de prévention.• Définition de zones.• Conseiller en RP externe de l'employeur.• Accompagnement du Conseiller en RP si interne.• Vérifications de radioprotection.• Formations RP travailleurs.• Formations des CRP si internes (PCR).
Radioprotection des patients	<ul style="list-style-type: none">• Accompagnement pour la mise en place du système de gestion de la qualité de l'établissement.• Accompagnement pour la définition du Plan d'Organisation de la Physique Médicale.• Accompagnement pour la gestion des NRD.• Prestation de physique médicale externe.• Contrôles de qualité externes des dispositifs médicaux.• Contrôles de qualité internes des dispositifs médicaux.• Formation à la radioprotection des patients.

Nous **contacter**

www.apave.com

0805 62 5000

